



Paris, le 20 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premiers accords sur la PAC : Gardons le cap d'une véritable politique commune !

Les ministres de l'Agriculture, réunis à Luxembourg, ont trouvé un accord sur la réforme de la PAC. Le Parlement européen réuni en session plénière à Bruxelles a adopté, à une large majorité, les amendements de compromis déposés par les trois groupes politiques (PPE, Renew, S&D) sur les Plans Stratégiques Nationaux.

Après la consolidation du budget en juillet dernier, la FNSEA salue cette nouvelle étape décisive qui a été franchie au niveau communautaire dans l'élaboration de la future PAC, et qui ouvre la voie des trilogues entre les trois institutions (Parlement européen, Conseil des ministres, Commission européenne).

Les 27 ministres de l'Agriculture et les parlementaires ont su conserver le caractère commun de la PAC en particulier à travers un Eco-régime obligatoire, et l'application d'une conditionnalité des aides uniforme dans les Etats membres. C'est la culture du compromis, chère à nos organisations, qui a animé les ministres, comme la grande majorité des parlementaires, pour parvenir à ces accords en faveur d'une croissance durable. Saluons le rôle déterminant de la France qui a su rassembler et convaincre sur un horizon commun pour la PAC.

Le résultat est une prise en compte de la dimension économique et productive de l'activité agricole, aux côtés d'une réelle ambition pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

C'est la vision que nous portons : celle d'une agriculture engagée dans la double performance économique et environnementale, où les acteurs économiques dégagent des revenus suffisants pour vivre de leur métier et assurer le renouvellement des générations.

Il reste encore deux jours de discussions et de votes à mener au Parlement européen. L'enjeu pour les négociations à venir, sera d'apporter les améliorations au cadre réglementaire, afin de préserver une véritable ambition pour l'agriculture européenne, par rapport au projet initial de la Commission européenne (2018). Une ambition qui s'éloigne des flexibilités maximales recherchées par certains Etats membres, au profit de leurs seuls intérêts.

La PAC, première politique européenne, est ainsi confortée dans son rôle de ciment de l'Europe !

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr

